

CARAMITIE – CARAplus

Comment choisir une maison de retraite ?

Cet article est la reproduction quasi-intégrale d'un article paru en 07/09 dans la revue de l'ADREP (Association de Défense des Retraités et Préretraités du personnel du Groupe IBM)
Nous avons jugé « utile » de le porter à la connaissance des Caraïstes Paris-Nord avec l'aimable autorisation de ses auteurs

Rechercher une place en maison de retraite pour un proche est toujours un moment d'émotion chargé d'inquiétude.

Vais-je trouver une place dans un établissement correct ?

Mon proche acceptera-t-il ce placement et comment vais-je le vivre ?

Comment sera-t-il traité ?

La caisse de retraite complémentaire a-t-elle des lits réservataires dans certaines maisons de retraite ?

Il y a beaucoup de questions à se poser et à poser dans ce moment d'inquiétude.

Heureusement les familles ne sont plus seules face à ce grave et délicat problème.

La plupart des groupes de maisons de retraite privées (les maisons isolées, propriété du directeur ou de la directrice n'existent quasiment plus) disposent d'un service d'orientation qui dirige sur leurs établissements en fonction de la pathologie, du niveau d'autonomie du futur résident, de la situation géographique souhaitée et du budget, tout en les conseillant sur les possibilités d'aide financière.

Des services administratifs officiels : Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Centre Local d'Information et Coordination (CLIC) informent et orientent les familles essentiellement vers des établissements publics ou associatifs, comportant une aide sociale. Ceux-ci étant souvent complets, il faut attendre pour entrer qu'une place se libère (se mettre en liste d'attente).

De plus, il existe une association (loi 1901) dénommée RETRAITE ASSISTANCE SENIORS SERVICE qui ne laisse pas les familles faire seules les démarches. Elle les conseille, en toute objectivité, dans le choix des résidences susceptibles de recevoir le futur résident, selon les critères énoncés ci-dessus. Elle est à leurs côtés pour les conseiller et constituer les dossiers des différentes demandes d'allocations susceptibles d'être attribuées.

Contact par téléphone au 01 40 24 02 24 ou envoyer un email à rassistance@wanadoo.fr

Consulter son site internet : www.retraite-assistance.fr

Les personnes qui vous reçoivent sont Assistantes Sociales ou Psycho-Sociologues.

Quelques conseils pratiques : il faut toujours :

- visiter au moins deux résidences et penser aux transports pour les visites dans l'avenir.
- être attentif à l'accueil qui vous est réservé et au cadre de vie : hôtellerie, restauration, relations avec le personnel
- visiter l'infirmerie et se renseigner sur la composition de l'équipe soignante
- se renseigner sur les animations et les différentes activités proposées
- demander s'il existe un Conseil de Vie Sociale et lire les comptes-rendus
- lire attentivement le contrat de séjour proposé et envisager la date d'entrée. Certains établissements souhaitant rencontrer le futur résident, auparavant, lorsque cela est possible

En résumé :

Dans le secteur privé, il n'y a quasiment pas de problème de places, mais il faut savoir que le coût mensuel varie, selon le niveau de dépendance, de :

- 3000 à 5000 euros à Paris*
- 2500 à 3000 euros dans la petite couronne de Paris*
- 2200 à 2700 euros en province*

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie et l'Aide Personnalisée au Logement sont accordées en fonction des revenus et ne sont pas très élevées.

Les membres participants à la Mutuelle du Personnel IBM peuvent bénéficier d'une participation au titre de l'Aide à la Personne pour une durée maximum de 36 mois. Se renseigner auprès de la Mutuelle.

Le site « INFOPLUS SENIORS » (www.infoplus-seniors.fr)

Destiné aux seniors, ce portail de la branche retraite (CNAV et Caisses régionales) a pour objectif de mettre à disposition une information de qualité sur l'ensemble des services qui peuvent faciliter la vie à la retraite.

Trouver la bonne information pour soi ou ses proches, s'orienter dans la multitude d'offres et d'intervenants, accéder aux services de proximité qui facilitent la vie.... Les besoins sont multiples.

Le portail « infoplus seniors » se veut un outil pratique et convivial pour répondre au mieux aux attentes exprimées par les retraités. Chaque rubrique a été élaborée avec un spécialiste du domaine. Le site est enrichi au fil des mois avec l'ensemble des partenaires de la branche retraite. Les informations sont classées par thèmes, qui vont de la vie active à la dépendance, en passant par la santé, les droits ou les modes de financement. Le plan du site ou la recherche permette d'accéder directement à l'information recherchée.

N'oubliez pas de consulter, aussi, sur le site du CARA (www.cara-ibm.org)

les articles parus en Juin et Juillet 2009 dans le bulletin du CARA Paris-Nord

sur les maisons de retraites médicalisées

si vous avez besoin d'informations complémentaires,
contacter Jean-Pierre Delmas au 06 77 62 39 07 ou clojp@wanadoo.fr